

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 11 MAI 2023</p>

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

M. le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour les cérémonies du 8 mai. D'abord le matin, à Riedwihr et sa très belle cérémonie qui a vu une participation nombreuse, comme jamais, et l'après-midi, pour l'inauguration de ce Sentier des Mémoires, challenge ambitieux dont le timing a été tenu avec brio. Il salue l'esprit d'équipe et la belle aventure humaine que fut la création de ce "SENTIER DES MEMOIRES DE LA 2^{ème} GUERRE MONDIALE", chaque participant apportant sa part. Ce projet fut la rencontre d'un Conseil Municipal avec une équipe de passionnés réussissant une très belle synthèse de toutes nos histoires de la seconde guerre, de toutes nos mémoires et de tout ce que nos anciens ont pu nous transmettre. Un applaudissement nourri a suivi.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DEMANINS Patrick, DURR Christian, FLEITH Jean-Louis, GEISS Stéphan, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Quentin, JAEGLI Jean-Claude, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SCHOTT Isabelle, SCHWARTZ Karine, SPEICHER Robert, VOGEL Maité.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :
DUCHENE Alexandre donne procuration à DURR Christian
GARNCARZ Sylvie donne procuration à BAUMANN Carine
HAUMESSER Claire donne procuration à JAEGLI Quentin

Membre absent excusé : /

Secrétaire de séance : Mme Christelle PARMENTIER

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
2. Urbanisme ;

3. Décision modificative n°1 ;
4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
5. Divers.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS ET DECLARATIONS

- Annulation du Permis de Construire n° PC 068 143 23 A 0003 de Mme Nathalie GARCIA

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- M. Alban OBERLIN (DP 068 143 23 A 0016) - 12 rue de l'église HOLTZWIHR
Motif : Installation d'une pergola en bois
Zone UB
Avis favorable
- M. Ismet SAHIN (DP 068 143 23 A 0017) - 2 rue des Américains HOLTZWIHR
Motif : Installation d'une pergola sur terrasse existante
Zone UB
Avis favorable
- Mme Fanny RINALDO et M. Kevin MARCO (DP 068 143 23 A 0018) - 34 rue Principale HOLTZWIHR
Motif : Modification de façade, isolation et création d'une terrasse
Zone UA
Avis favorable
- Mme Sylvia MARTINEZ (DP 068 143 23 A 0019) - 18 rue du Parc HOLTZWIHR
Motif : Réalisation d'une extension
Zone UB
Avis favorable

- M. Roger KLEITZ (DP 068 143 23 A 0020) - 19 rue du Colonel Cadé HOLTZWIHR
Motif : Agrandissement de la terrasse côté Sud (38m²) et mise en place d'un SPA de nage (4,09m x 2,2m). Création d'un claustra sur 6 mètres côté Sud (hauteur de 2,7m)
Zone UB
Avis favorable
- Mme Carine BAUMANN (DP 068 143 23 A 0021) - 4b rue de l'église HOLTZWIHR
Motif : Installation d'une serre potagère et d'un abri de jardin (5m² et 2,64m²)
Zone UA
Avis favorable
- M. Cédric SCHMIDT (DP 068 143 23 A 0022) - 35 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR
Motif : Construction d'une piscine
Zone Aua
Avis défavorable le dossier étant incomplet (pas de plan de masse, pas de plan de situation, aucune indication quant au respect des distances par rapport aux limites séparatives)
- M. Ibrahim TEKBAS (DP 068 143 23 B 0009) - 2 rue Oberfeld RIEDWIHR
Motif : Changement d'emplacement d'une fenêtre (côté Est pour côté Sud) et rajout d'une fenêtre côté Ouest
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- M. Atila TEKCE (DP 068 143 23 A 0023) - 5 rue du Forgeron HOLTZWIHR
Motif : Installation d'une clôture entre la parcelle du voisin et lui-même et d'une clôture avec portillon sur sa parcelle.
Zone UB
Avis favorable
- Mme Pauline MEINRAD (DP 068 143 23 A 0024) - 11a rue du Logelbach HOLTZWIHR
Motif : Clôture côté Ouest et Sud avec panneaux bois
Zone UB
Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cub 068 143 23 A 1010 de Mme Nicole PLEIMELDING-RITZENTHALER pour la section 31 parcelle 29
- Cua 068 143 23 A 1011 de Me Aurore LUDWIG pour le 9 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR

- Cua 068 143 23 A 1012 de la SCP Jean-Claude REMY, Béatrice GODARD et Julien REMY pour le 10 rue de Bahlingen HOLTZWIHR
- Cua 068 143 23 A 1013 de Me Christian DAULL pour le 2d rue des Américains HOLTZWIHR
- Cua 068 143 23 A 1014 de Me Sébastien CAPARVI pour le 46 rue Principale HOLTZWIHR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- à la SCP Jean-Claude REMY, Béatrice GODARD et Julien REMY pour le 10 rue de Bahlingen HOLTZWIHR
- à Me Sébastien CAPARVI pour le 46 rue Principale HOLTZWIHR.

3. Décision modificative n°1

Afin d'équilibrer les opérations d'ordre aux chapitres 042 (dépenses de fonctionnement) et 040 (recettes d'investissement).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

décide la modification budgétaire suivante :

Dépenses de fonctionnement

6811/042	Dotations amortissements	- 994 €
60612/011	Energie-électricité	994 €

4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GIC : Groupement d'intérêt cynégétique N°2 Colmar Nord du 14 avril 2023**

Le GIC (Groupement d'intérêt cynégétique) N°2 regroupe toutes les chasses de plaine et du Piémont de la partie Nord du département et donc nos 2 lots de Riedwihr et Holtzwihr. Il va de Zellenberg à Bergheim à l'ouest et de Grussenheim à Wickerschwihr à l'est. Un GIC définit et fait appliquer les règles communes de la chasse sur son territoire. Il y en a 28 dans le Haut Rhin.

Depuis 3 ans, le Gouvernement a confié la définition du Plan de chasse à la Fédération des chasseurs au lieu de l'ONF. La Fédération attribue pour chaque année un certain nombre de bracelets pour chaque chevreuil et daim autorisé à être tiré par un chasseur. Nos adjudicataires ont quasiment tous eu ce qu'ils ont demandé en 2023.

Pareillement, tous les dégâts de sanglier constatés sur cette grande zone sont mis dans un pot commun et répartis entre leurs membres. Sur notre zone du GIC N°2, les dégâts ont diminué mais les prix des céréales ont fortement augmenté (maïs : +45% et blé : +53%). Du coup, c'est le Ministère qui a décidé de financer aux agriculteurs le surcoût pour les chasseurs découlant de cette hausse des cours de maïs et blé (coût pour le Haut Rhin : 501 000€). Suite à un Protocole tripartite d'accord national entre les syndicats agricoles, les chasseurs et le Ministère du développement durable, ce Ministère s'engage pour 3 ans à aider ces syndicats et alimenter des fonds de modernisation liés à la chasse et aux indemnités (25M€ en 2023, 20M€ en 2024 et 15M€ en 2025).

Le NOUVEAU CAHIER DES CHARGES de la chasse dans le Haut Rhin est en relecture et sera applicable après validation de la Préfecture pour les prochaines adjudications pour 9 ans qui auront lieu en 2024 (ou pour les attributions de gré à gré à l'ancien locataire). A noter que les relocations de gré à gré doivent être faites par les communes en octobre 2023.

Enfin, le Président du GIC N°2 fait un appel pour des demandes de repeuplement et d'aides à renaturation car il y a beaucoup d'argent disponible pour les chasseurs.

Il rappelle aussi que la Fédération offre aux particuliers ou aux communes des lots de 12 plants d'arbustes pour créer des îlots de biodiversité en pleine nature, sur des parcelles situées à plus de 200m des maisons d'habitation.

- **Compte-rendu de la réunion 15 avril 2023 réunion pour fêter les 25 ans de Territoire d'Énergie Alsace**

A peu près 200 personnes étaient présentes (membres de la gouvernance du Syndicat, élus, entreprises, concessionnaires, etc.).

Après les remerciements d'usage aux différentes personnalités présentes.

Quelques dates clés depuis la création du Syndicat en 1997 à l'initiative de l'Association des Maires du Haut-Rhin.

Présentation des missions du TEA

- Représenter les communes adhérentes dans la distribution publique d'électricité et de gaz
- Organiser et exercer le contrôle de la bonne exécution des contrats de concession
- Favoriser la programmation pluriannuelle des travaux avec l'ensemble des concessionnaires

- Favoriser une meilleure coordination dans l'étude et la réalisation des travaux entre tous les intervenants (concessionnaires, opérateurs de téléphonie, câble, Conseil Régional, Conseil Départemental)
- Reverser aux communes membres les sommes dues par ENEDIS (redevance d'investissement R2) et par les fournisseurs d'électricité (Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité)

Domaines de compétence du TEA

- Electricité
- Gaz
- Eclairage public
- Rénovation énergétique

Nouvelles orientations de la mandature actuelle

- Transition énergétique
- Optimisation de la consommation énergétique
- Mobilité électrique

Aides fournies par TEA

- 80% de subvention pour l'enfouissement de réseau électrique : l'aide initiale de 40% a été majorée de 30% supplémentaires en 2021 puis une majoration supplémentaire de 10% a été validée fin 2022 pour toute demande d'aide déposée après le 01/01/2023.
- 40% dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public coordonné avec l'enfouissement des autres réseaux secs (BT, Télécom).
- 30% pour les travaux de rénovation de l'éclairage public avec une aide plafonnée à 360€ par candélabre.
- 50% pour le remplacement des têtes avec une aide plafonnée à 250€ par point lumineux
- Montant plafonné à 25 000€HT par an et par commune.
- Des aides sont données pour la rénovation énergétique avec le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).

Périmètre géographique du TEA en quelques chiffres

- 368 communes
- 688 330 habitants
- 10 672 km de réseau électrique en BT et en HTA (<20kV)

Bilan (quelques chiffres)

- Depuis 2020, plus de 3 650 000€ ont été alloués aux communes pour la rénovation de l'éclairage public.
- Dans le cadre du programme ACTEE II, 127 bâtiments communaux ont été diagnostiqués.

- Pour les travaux d'enfouissement de réseaux, 14 000 000€ d'aide ont été alloués à 240 communes pour 650 projets.

Allocutions des présidents d'honneur René DANESI qui avait la présidence du Syndicat de 1998 à 2017 et de Jean-Marie BELLIARD qui lui avait succédé de 2017 à 2020.

Table ronde avec les concessionnaires (ENEDIS, EDF, GRDF, CALEO et ANTARGAZ) qui ont donné leur vision de partenariat avec TEA. L'accent a été mis particulièrement sur l'accompagnement vers le virage de la transition énergétique et écologique avec pour points clés : la sobriété, l'efficacité et la décarbonation.

Les défis étant :

- Techniques avec la flexibilité et l'aménagement des réseaux.
- Financiers car rien que pour ENEDIS seront déployés 96 milliards d'euros à l'horizon 2040.
- Culturel et sociétal qui sont les plus compliqués à mettre en œuvre tels les compteurs communicants LINKY et GAZPAR.

En information générale électrique :

En 2019, il y a eu le raccordement de 30 000 installations en Energie Renouvelable.

En 2022, c'était le raccordement de 100 000 installations en Energie Renouvelable, avec des prévisions de forte croissance.

En 2050, les besoins en Cobalt (utilisé dans la fabrication des batteries lithium-ion) sera 60 fois supérieur à aujourd'hui mais le problème est que les réserves seront épuisées.

Pour les gaziers, un objectif de 100% de gaz vert à l'horizon 2050 (méthanisation, hydrogène, ou pyrolyse (qui serait la décomposition chimique d'une molécule organique par une importante augmentation de température) et le déploiement de compteurs communicants Gazpar pour pouvoir mieux gérer les flux. Pour Antargaz, le propane bio passerait par la mise sur le marché d'une molécule synthétique 100% bio qui aurait les mêmes propriétés que le propane, déjà en fabrication en petite quantité en Angleterre avec en prévision 2 centres de production industrielle en France dans les prochaines années et qui couvriraient la totalité des besoins en propane. Ce propane aurait la propriété d'être miscible avec le méthane.

En information générale gaz :

La France serait le pays européen avec le plus grand potentiel de gaz vert, potentiel estimé à 130 TWh soit l'équivalent de 20 réacteurs nucléaires.

Pour finir, il y a eu la signature d'un nouveau contrat de gaz avec GRDF pour une durée de 30 ans.

5. Divers

- **Mise en demeure au Syndicat Mixte de l'III pour régulariser la situation administrative de destruction d'une zone humide et défrichement sans autorisation**

La DDT SEEE vient d'informer la Mairie de Porte du Ried qu'elle a établi une mise en demeure au Syndicat Mixte de l'III pour régulariser la situation administrative de destruction d'une zone humide et défrichement sans autorisation. En effet, suite à l'absence d'une demande d'autorisation de défrichement sur le ban de la forêt communale de Holtzwihr, l'administration a fait arrêter les travaux en cours par ce syndicat. Des discussions sont en cours entre le Syndicat Mixte de l'III et l'Administration pour résoudre la question.

- **Décès de l'adjudicataire du lot de chasse Riedwihr et renouvellement des baux de chasse**

Suite au décès de M. MEAUME en février 2023, adjudicataire du lot de chasse de Riedwihr, ce sont ses héritiers qui poursuivent la gestion du lot de chasse de Riedwihr en collaboration avec leur garde-chasse M. MERGENTHALER et une nouvelle mise en location aura lieu début 2024 par adjudication pour une durée de 9 ans, de 2024 à 2033.

Afin de créer une unité sur la commune nouvelle, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le lot de chasse de Holtzwihr sera remis en adjudication de la même façon que celui de Riedwihr et non en gré à gré.

La consultation de l'ensemble des propriétaires fonciers de la commune nouvelle sur l'abandon du loyer de la chasse à la commune va pouvoir débuter.

- **Concours Maisons Fleuries**

Pour des raisons internes d'organisation et de manque de bénévoles, le Jury Intercommunal des Maisons Fleuries s'est vu contraint de suspendre ses tournées dans toutes les communes visitées à ce jour.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 12 voix pour et 11 voix contre, décide de ne plus organiser de concours de maisons fleuries.

Toutefois, la commune soutient et motive tous les habitants à continuer de prendre soin de leur cadre de vie en végétalisant et en fleurissant pour maintenir « le bon vivre » qu'on y trouve et ce, malgré les adaptations nécessaires au changement climatique.

N.B : Les habitants adeptes des concours ont toujours la possibilité de s'inscrire individuellement au concours régional du fleurissement organisé par la C.E.A. en envoyant des photos sur le site suivant : www.alsace-destination-tourisme.com

- **Collecte Ligue contre le cancer**

La collecte pour La Ligue contre le cancer a débuté et durera jusqu'au 30 juin. Nous attendons un bon accueil de la population pour nos quêteurs bénévoles.

- **Espace sans tabac**

Une convention sera signée avec La Ligue contre le cancer pour établir des zones sans tabac autour des écoles et aires de jeux.

- **Location salle des fêtes de Riedwihr**

Suite à de nombreuses altercations et plaintes entre les voisins de la salle des fêtes de Riedwihr et les locataires de cette même salle pour des fêtes de mariage ou d'anniversaire en soirée et suite à la montée récente des tensions ces derniers mois à chaque location, la question de l'arrêt de la location de la salle aux personnes privées en soirée s'est posée. Les recettes sont en effet très faibles (635 € en 2019, 518 € en 2022 et 620 € en 2023) mais les réactions du voisinage sont systématiques et très virulentes. Plusieurs menaces ont même été proférées avant et pendant les fêtes nocturnes et les plaintes affluent en Mairie le jour même ou dès le lendemain.

Il est évident qu'arrêter toutes les locations privées conduirait à pénaliser tous les habitants de Porte du Ried qui disposent ici d'une solution peu chère et de proximité pour organiser des fêtes de famille en soirée. Un débat nourri s'est donc instauré sur cette éventuelle privation de notre population d'une éventuelle location en soirée de la salle des fêtes de Riedwihr.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 12 voix pour, 7 voix contre et 5 abstentions l'arrêt des locations pour des personnes privées pour des fêtes ayant lieu ou se décalant en soirée. La location pour les associations de la commune nouvelle, qui elle pose moins de problèmes aux voisins, pourra continuer à se faire à l'avenir.

- **Projet d'amélioration de la biodiversité en forêt communale**

Comme la ville de Colmar, la commune nouvelle de Porte du Ried dispose d'une forêt classée en zone NATURA 2000 et comme la ville de Colmar, elle peut à ce titre prétendre à la réalisation d'un ou plusieurs îlots de sénescence dans sa forêt communale, pour une durée de 30 ans, avec en contrepartie, une compensation financière NATURA 2000. Une forêt n'est pas uniquement un patrimoine économique (de moins en moins rentable à terme) mais aussi un patrimoine environnemental à protéger et à faire fructifier : c'est la vision principale que nous devons avoir pour que nos générations futures puissent encore

avoir de grands et beaux arbres dans leur environnement. Plus que l'argument financier, celui d'une forêt vieille avec de gros arbres pouvant s'épanouir librement et apportant à toute la forêt une nouvelle biodiversité, plus globale, est l'argument qui conduirait le conseil municipal à créer un tel îlot de sénescence sur une partie de sa forêt communale.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, que la Commission Environnement et Cadre de Vie étudiera à l'automne un tel projet en lien avec l'ONF et des experts forestiers.

- **Matinée citoyenne**

Mme Carine BAUMANN, Maire déléguée de Holtzwihr, rappelle que la matinée citoyenne aura lieu le samedi 13 mai 2023 à partir de 8h. De nombreux habitants sont inscrits.

- **Conseil Municipal des Jeunes**

Le programme d'actions de notre nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été présenté : il se déclinera en trois commissions :

- commission **solidarité**
- commission **cadre de vie et sécurité**
- commission **commémoration et manifestation.**

La séance est levée à 22h30.